

Paris, le mardi 22 septembre 2021



JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET

—
QUESTEUR DU SENAT

—
ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Président,

C'est avec retard, mais très sincèrement, que je viens vous remercier pour m'avoir adressé les propositions récemment transmises au Gouvernement par le Conseil national d'évaluation des normes. J'en ai pris connaissance avec un grand intérêt. Et pour les relayer, j'ai posé à la Ministre chargée de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales les deux questions dont je vous joins copie.

Vous le savez, je suis très attaché au CNEN. Demander systématiquement en amont aux représentants des collectivités locales de s'exprimer sur l'ensemble des projets de norme, législative ou réglementaire, est, je crois, le seul moyen (ou l'un des moyens essentiels) pour mettre fin à la surabondance des normes.

Encore faut-il que vous disposiez des délais et des moyens d'assumer votre office... et que vos avis soient nécessairement suivis d'effet de la part des pouvoirs exécutifs.

Soyez assuré de tout mon soutien et de toute ma solidarité dans votre action !

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR

PJ : 2

Monsieur Alain LAMBERT
Président du Conseil national de l'évaluation des normes (CNEN)
2 place es Saussaies
75008 Paris